

Nom commercial: Propylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 067424

Version: 4 / CH

Date de révision: 02.06.2020

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.06.20

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Propylis parahydroxybenzoas

N° d'article 06742400

#### **Identification de substance / produit**

CAS-Nr. 94-13-3

EINECS-Nr. 202-307-7

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisation de la substance/préparation**

Conservateur pour la cosmétique

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse/fabricant**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la personne sdb@haenseler.ch

responsable pour cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers \*\*\***

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

### **2.3. Autres dangers**

Pas de dangers particuliers à mentionner.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants \*\*\***

#### **Autres ingrédients \*\*\***

##### **4-hydroxybenzoic acid propyl ester**

No. CAS 94-13-3

No. EINECS 202-307-7

Numéro 01-2119969462-29

d'enregistrement

Concentration &gt;= 95 %

Le renvoi: [4]

Nom commercial: Propylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 067424

Version: 4 / CH

Date de révision: 02.06.2020

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.06.20

**Notent**

[4] Information volontaire

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

**En cas de contact avec la peau**

Laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux**

Ecartez les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Conduire chez le médecin.

**En cas d'ingestion**

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau pulvérisée, Mousse stable aux alcools, Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre

**Moyens d'extinction non-appropriés**

Jet d'eau

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2)

**5.3. Conseils aux pompiers****Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter la formation de poussières.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

En cas d'écoulement du produit dans les canalisations d'égout, informer immédiatement les autorités compétentes. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser mécaniquement. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Eviter la formation et le dépôt de poussières. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Eviter la formation et le dépôt de poussières.

Nom commercial: Propylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 067424

Version: 4 / CH

Date de révision: 02.06.2020

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.06.20

**Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Les poussières peuvent en présence d'air former un mélange explosif. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Prévoir un sol résistant aux acides.

**Précautions pour le stockage en commun**

Ne pas nécessaire.

**Classes de stockage**

Classe de stockage d'après TRGS 510	13	Des matières solides non combustibles
Classe de stockage (Suisse)	NG	Other solid hazardous substances without hazardous classification/labelling

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Protéger la peau préventive.

**Protection respiratoire - Note**

Veiller à une ventilation adéquate. En cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre P2; Pour une brève exposition, utiliser un appareil filtrant, filtre combiné E-P2

**Protection des mains**

Gants en PVC

**Protection des yeux**

Lunettes de protection

**Protection du corps**

Combinaison de protection

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Etat** Poudre

**Couleur** blanc

**Odeur** pratiquement inodore

**valeur pH**

Valeur	3	à	4.5
--------	---	---	-----

**Point de fusion**

Valeur	96	à	99	°C
--------	----	---	----	----

**point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Valeur	290	à	350	°C
--------	-----	---	-----	----

**Point d'éclair**

Nom commercial: Propylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 067424

Version: 4 / CH

Date de révision: 02.06.2020

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.06.20

Valeur °C  
 Remarque Non applicable

**limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité**

Remarque Non applicable

**Pression de vapeur**

Valeur	0.00000	kPa
	03	

**Densité**

Valeur	1.287	g/cm <sup>3</sup>
température	20 °C	

**Hydrosolubilité**

Valeur	0.5	g/l
--------	-----	-----

**coefficient de partage: n-octanol/eau**

Substance de référence 4-hydroxybenzoic acid propyl ester

**température de décomposition**

Valeur	388	°C
Remarque	Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.	
méthode	DSC	
Remarque	Le produit est stable jusqu'au point de fusion.	

**9.2. Autres informations****Autres données**

Produit non combustible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.2. Stabilité chimique**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.4. Conditions à éviter**

Eviter la formation de poussières. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Protéger de l'action de la lumière et de l'humidité de l'air.

**10.5. Matières incompatibles**

Des agents d'oxydation forts, Les métaux alcalins, Acides

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques \*\*\*****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****4-hydroxybenzoic acid propyl ester**

Espèces	rat	
DL50	> 5000	mg/kg

Nom commercial: Propylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 067424

Version: 4 / CH

Date de révision: 02.06.2020

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.06.20

**Sensibilisation (Composants)****4-hydroxybenzoic acid propyl ester**

Voie d'exposition	dermale
Espèces	souris
évaluation	non sensibilisant
méthode	OECD 429

**Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)****4-hydroxybenzoic acid propyl ester**

Toxicité subchronique

Voie d'exposition	orale		
Espèces	rat		
NOAEL	980		mg/kg
Durée d'exposition	4	Weeks	

**Mutagénicité (Composants)****4-hydroxybenzoic acid propyl ester**

évaluation	Pas d'activité mutagène, au vu de différents tests in-vitro.
méthode	OECD 471

**Toxicité pour la reproduction**

Remarque	Aucun
----------	-------

**Cancérogénicité**

Remarque	Aucun
----------	-------

**Expériences issues de la pratique**

L'inhalation de poussières peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques \*\*\*****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****4-hydroxybenzoic acid propyl ester**

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)		
CL 50	6.4		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

**Toxicité pour les daphnies (Composants)****4-hydroxybenzoic acid propyl ester**

Espèces	Daphnia magna		
CE50	15.4		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
méthode	ISO 6341		

**Toxicité pour les algues (Composants)****4-hydroxybenzoic acid propyl ester**

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
CE50	15		mg/l
Durée d'exposition	72	h	
méthode	ISO 8692		

**4-hydroxybenzoic acid propyl ester**

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
NOEC	2.1		mg/l
Durée d'exposition	72	h	
méthode	OCDE 201		

**4-hydroxybenzoic acid propyl ester**

Nom commercial: Propylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 067424

Version: 4 / CH

Date de révision: 02.06.2020

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.06.20

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata	
CE50	16	mg/l
Durée d'exposition	72 h	
méthode	OCDE 201	

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### Biodégradabilité (Composants)

#### 4-hydroxybenzoic acid propyl ester

Valeur	91.5	%
Durée de l'essai	28 d	
évaluation	Facilement biodégradable	

méthode OECD 301F

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### coefficient de partage: n-octanol/eau

Substance de référence 4-hydroxybenzoic acid propyl ester

### Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

#### 4-hydroxybenzoic acid propyl ester

log Pow 2.8

## 12.4. Mobilité dans le sol

### Mobilité dans le sol (Composants)

#### 4-hydroxybenzoic acid propyl ester

Extrêmement mobile dans les sols

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)

#### 4-hydroxybenzoic acid propyl ester

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

## 12.6. Autres effets néfastes

### Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Code de déchets CEE 07 06 99 déchets non spécifiés ailleurs

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté sur une décharge agréée ou dans une installation d'incinération agréée.

#### Emballages contaminés

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Propylis parahydroxybenzoas

Numéro de la matière: 067424

Version: 4 / CH

Date de révision: 02.06.2020

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.06.20

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
<b>14.1. Numéro ONU</b>	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation \*\*\*

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Classe de contamination de l'eau (Allemagne) \*\*\*

Classe de contamination WGK 3

de l'eau (Allemagne)

Remarque

Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.